



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>103789</b>	De <b>M. Frédéric Cuvillier</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Familles, enfance et droits des femmes		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> >entreprises	<b>Tête d'analyse</b> >création	<b>Analyse</b> > entrepreneuriat féminin. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>11/04/2017</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes sur les mesures de soutien à l'entrepreneuriat des femmes. La montée en puissance du Fonds de garantie à l'initiative des femmes a permis de faire passer le nombre de femmes entrepreneures de 38 000 à 82 000 en cinq ans, ce qui est une nouvelle avancée pour l'égalité. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les secteurs concernés par ces créations entrepreneuriales.